Réunion de bureau du 03/07/2017

1/ Animations

☛ annulation des deux animations prévues pour les enfants du centre de loisirs d'Uzel (pas de financement par le **S.I.V.U** Enfance Jeunesse d'Uzel).

☛ deux animations tout public sont prévues les 19 juillet et 9 aout 2017 de 10h à 12h30 à l'étang des Bignons à Saint Hervé.

2/ Forum des associations organisé par la mairie d'Uzel le 9 septembre de 14h à 18h :

☛ l'AAPPMA envisage d'y participer. Le bureau prendra sa décision en temps voulu.

3/ Calendrier d'empoissonnement pour l'étang des Bignons :

☛ comme convenu seuls les adhérents seront prévenu de ces dates ; sachant que 4 lâchers seront réalisés à partir de septembre.

4/ pêche aux filets imposée par la DCE (Directive Cadre sur l'eau).

Remarque : pour tous les plans d'eau de plus de 50ha, il est obligatoire d'effectuer un échantillonnage régulier (tous les 3 ans) des populations de poissons ; un des critères permettant de vérifier l'évolution de la qualité des eaux de ces plans d'eau.

☛ le bureau est bien sûr en total désaccord avec cette pêche qui va entrainer la morts de centaines de poissons. Sachant qu'on vient de lâcher 200kg de sandres.

5/ Journée détente pour les adhérents et sympathisants : 16 septembre.

PS : le mardi 4 juillet, on apprend que Monsieur Le Branchu, Président de la Fédé 22 a demandé l'annulation de cette pêche au filets.

Le secrétaire